

Action de formation multimodale (Présentiel et distanciel)
Intégrer le CPF dans sa politique de développement des compétences
 CDC019 - V2021

CONTEXTE

La rénovation du Compte Personnel de Formation est une des mesures phares de la loi de septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », venue réformer en profondeur la formation professionnelle. Monétisation des droits, suppression des listes des formations éligibles, désintermédiation et simplification de l'accès avec l'application mobile, création du CPF de transition professionnelle, abondements possibles, renforcement de l'autonomie donnée aux individus pour choisir leur formation et des droits pour certains publics,....

Cette rénovation représente un vrai chamboulement pour les établissements qui vont devoir :

- Intégrer les nouvelles dispositions relatives au CPF et CPF de transition
- Faire du CPF un outil au service de sa politique de développement des compétences
- Définir la communication à faire sur le CPF auprès des salariés et des managers
- Organiser la mise en œuvre des formations dans le cadre de ce dispositif.

OBJECTIFS

Objectifs globaux :

Cette formation permettra aux participants de :

- Intégrer les nouvelles dispositions relatives au CPF et CPF de transition
- Faire du CPF un outil au service de sa politique de développement des compétences
- Définir la politique de communication à faire sur le CPF auprès des salariés
- Organiser la mise en œuvre des formations en intégrant ce dispositif.

Les objectifs opérationnels et pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les opportunités du CPF en matière de financement et de politique RH
- Repérer les étapes pour intégrer le CPF dans sa politique de développement des compétences
- Identifier les conditions de réussite d'une politique de formation intégrant le CPF
- Repérer les actions à mettre en œuvre et les documents à créer pour Informer les acteurs internes (salariés, managers...) et former des référents le cas échéant

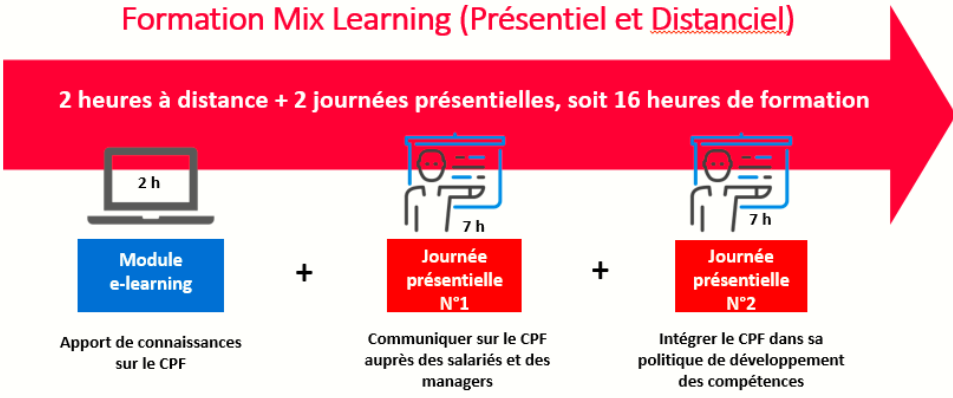
PUBLIC / PREREQUIS PEDAGOGIQUES

Professionnels en charge des RH, de la formation, du développement des compétences au siège des structures ou en proximité dans les établissements, y compris les encadrants, ainsi que les IRP.

Le groupe sera constitué de 12 personnes maximum.

Pas de pré-requis pédagogiques exigés

ORGANISATION DE LA FORMATION



Module e-learning d'apport de connaissances sur le CPF (2h)

- Les constats et les partis-pris de la Réforme
- Les orientations (qualité, liberté...) et les enjeux (financiers, culturels...)
- Les obligations de l'employeur : évolutions de l'entretien professionnel
- La nouvelle définition de l'action de formation
- Les évolutions des dispositifs (CPF et CPF de transition)
- Les abondements, les publics spécifiques
- Le renforcement du CEP
- Le rôle de France Compétences et de la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)

1ère Journée de formation présentielle (7h) : Communication sur le CPF

- **Synthèse sur les acteurs, les missions et les dispositifs** liés au CPF (CPF rénové / CPF de Transition / CEP et Entretien professionnel)

- Les concepts RH clefs

- Métier / Emploi / Poste de travail
- Performance / Compétence
- Qualification / Certification

- Les formations éligibles au CPF :

- La place des formations certifiantes dans sa politique de formation :
 - Quelles certifications ?
 - En réponse à quels besoins : Obligation, gestion des carrières, employabilité..... ?
 - A l'initiative de qui ?

- Les ressources informatives

- répertoires des formations diplômantes, qualifiantes et certifiantes
 - Le RNCP
 - Le répertoire spécifique
- Le site et l'application mobile « Mon Compte Formation »

- Les actions de communication auprès des salariés et des managers

- Conception d'un argumentaire pour aider les managers à convaincre les salariés de mobiliser le CPF, lors des prochains entretiens professionnels » (Travail en sous-groupes)
- Préparation d'une réunion à destination des managers, pour leur présenter l'argumentaire qui leur permettra de convaincre les salariés d'utiliser leur CPF (jeux de rôle)

2^{ème} journée de formation présentielle (7h) – Intégration du CPF dans son plan de développement des compétences

- **Construction d'un processus de mobilisation du CPF** adapté aux besoins de l'établissement et de ses collaborateurs, à partir de la méthode du QQQCCP

- Quoi ? Quelles opportunités et quels ob-jectifs en matière de mobilisation du CPF ?
- Qui ? Rôles des acteurs internes et ex-ternes
- Où et Quand ? Quels espaces d'information, de négociation, à quel endroit, à quel moment ?
- Comment ? Quelles étapes, quelles procédures, quels documents ?....
- Combien ? Quel investissement de l'employeur ? Combien de personnes visées ? Combien d'heures ?
- Pourquoi ? Quels objectifs, quelle finalité, quel intérêt ?...

- **Elaboration de son plan d'actions** (travail en individuel puis partage avec le groupe))

- Quels acteurs internes mobiliser, comment ?
- Quelle procédure à valider ?
- Quels documents à produire ?...

- **Identification des risques et facteurs clefs de succès pour mobiliser le CPF** (travail en sous-groupes)

- Les risques à maîtriser
- Les facteurs clefs de succès
- la nécessité d'avoir des référents sur le terrain

- Conception et animation d'une formation pour des référents

- Les points clés à définir : Objectifs de la formation / Messages clefs / Choix des méthodes et techniques / Le support / L'évaluation
- Production d'une séquence du scénario pédagogique (travail en sous-groupes)
- Animation d'une séquence de cette formation (jeux de rôle)
- Focus sur la posture du formateur

Evaluation de fin de formation et élaboration des plans d'actions individuels

MODALITES PEDAGOGIQUES

- **Pour le module e-learning** : Méthodes pédagogiques interactives alternant vidéos pédagogiques courtes (De 3 à 10 min), quiz d'ancrage, accès à des ressources diverses (Webinaires, fiches synthèse et documents/outils utiles, avec téléchargement possible)
+ Accompagnement asynchrone : Les apprenants envoient leurs questions ou commentaires au formateur par le biais de posts (messagerie située à droite de l'écran) au fur et à mesure du déroulé des activités à distance : le formateur répond sous 24 à 48h.
- **Pour les activités en présentiel** : Méthode interactive, incluant des exercices, des mises en situation, des activités collaboratives, des échanges d'expériences, des temps d'analyse de pratiques professionnelles et l'identification d'actions à mener. Remise d'un livret pédagogique avec les points clés de la formation

PREREQUIS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS POUR ACCEDER AUX MODULES A DISTANCE

Disposer :

- **D'une adresse mail** à communiquer à SUD MANAGEMENT pour obtenir un accès à la plateforme.
- **D'un PC équipé du navigateur** Google Chrome (v19+), Mozilla Firefox (v12+), Safari (v5.1+) ou Internet Explorer (v10+), avec version récente, pour accéder à la plateforme pédagogique sécurisée de SUD MANAGEMENT : <https://sudmanagement.elmg.net>
- **De haut-parleurs activés** sur votre ordinateur ou de la possibilité de brancher un **casque audio** (reconnu par votre ordinateur) pour ne pas déranger les collègues lors du visionnage des vidéos.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- **Jean-Christophe MAUMELAT – Concepteur de la formation et animateur des journées présentiellees.** Consultant formateur en Management, gestion de la formation et Communication –
- **Nicole VAUGARNY - Chef de projet Mix Learning** – Coordinatrice technique et pédagogique de l'action.

MOYENS PREVUS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- Plateforme de formation à distance de SUD MANAGEMENT, accessible 7j/7 et 24h/24,
 - Pour la diffusion et réalisation du module e-learning et dépôt des travaux réalisés par les participants.
 - Pour les échanges entre participants et avec l'intervenant (post, mail, visio ou classes virtuelles)
 - Pour l'accompagnement asynchrone ou synchrone
 - Pour l'évaluation des acquis et de la satisfaction, lorsqu'elle est réalisée à distance
 - Pour la traçabilité et le suivi des activités réalisées, des échanges et des résultats obtenus.
- Assistance technique accessible, de façon synchrone (par téléphone entre 9h et 17h, au 05.53.77.36.36, du lundi au vendredi), ou de façon asynchrone, par mail.
- Assistance pédagogique, de façon asynchrone, par post ou mail à partir de la plateforme. Réponse sous 24h, du lundi au vendredi.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des connaissances par le biais d'un questionnaire en début et en fin de formation

Evaluation du niveau de satisfaction en fin de formation par le biais d'un questionnaire d'appréciation et d'un tour de table. Un compte rendu est envoyé à l'établissement.

TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation et attestation de fin de formation

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nous consulter pour une adaptation des dispositifs d'accueil spécifique en intra établissement.

DUREE – LIEU- TARIF

Durée : 16 h (2 heures à distance + 2 journées présentielle consécutives)

Dates : A définir

Lieu de la journée présentielle : Dans vos locaux

Module à distance à réaliser dans le mois qui précède les 2 journées présentielle.

Cette formation est proposée : au sein de votre établissement ou peut être organisée, sur demande, en inter-établissements sur votre territoire (groupe de 5 à 12 participants).

Nos tarifs sont en Euros, nets de taxe. Sud Management est un organisme de formation non assujetti à la TVA, Art 261 CGI. Nos conditions de vente sont consultables sur notre site internet www.sudmanagement.fr

Nous consulter pour avoir un devis et pour connaître les modalités et délais de mise en œuvre.

CONTACT

Pour obtenir un renseignement, un devis ou pour solliciter un RDV avec un conseiller formation, **appelez au 05.53.77.36.36** ou envoyez un mail: sudmanagementsante@sudmanagement.fr